

PV N°17 CONSEIL D'ADMINISTRATION
de la CPTS ROANNAIS DÉFI SANTÉ -
Ensemble
du Mardi 19 mars 2024 à 19h30

Étaient présent(e)s (18) :

GHILAS Fendy (Directeur Hôpital Local de Charlieu) – **FLORENCE Fabienne** (Directrice DAC Loire) – **DUFAUT Aurélie** (IDEL Pouilly-Sous-Charlieu) – **RODRIGUES Isabelle** (Cheffe de service Groupement ARCON) – **DOSIERE GAILLARD Marie-Laure** (Sage-Femme Renaison) – **DUGELET Isabelle** (Maire La Gresle et Référente Santé et Vice-présidente Communauté de Communes Belmont-Charlieu) – **DUROURE Claire** (Sage-Femme Roanne) – **ANDRE Karine** (IDE Coordinatrice MSP Ambierle et Secrétaire Adjointe Bureau CPTS Roannais Défi Santé) – **CHAUX KER Eulalie** (Pharmacienne MSP Saint-Just-La-Pendue) – **DUMORTIER Laurence** (IDEL Retraitée et Présidente CPTS Roannais Défi Santé) – **LAPALLUS Mathieu** (Médecin Généraliste MSP Charlieu et Vice-Président CPTS Roannais Défi Santé) – **ROLET Benjamin** (MKDE MSP Charlieu et Trésorier Adjoint CPTS Roannais Défi Santé) – **CROUZET-CHERCHI Lola** (Usager et Secrétaire CPTS Roannais Défi Santé) – **BRET Virginie** (Psychanalyste et Représentante Femmes Avant Tout) – **MONTERNIER Jean-Yves** (Médecin Généraliste MSP Ambierle) – **COMBY Cécile** (Directrice MJC Charlieu) – **AUBOUIN Magali** (Assistante Filière Gériatrique du Roannais) – **BOURQUIN Charles** (Médecin Généraliste MSP des Senteurs Roanne).

Étaient représenté(e)s avec pouvoir (3) :

CREVAT Vincent (Retraité Usager) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DUMORTIER Laurence** (IDEL Retraitée et Présidente CPTS Roannais Défi Santé).
TRAHAND Caroline (Directrice Clinique du Renaison) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **DUROURE Claire** (Sage-femme).
GAY Delphine (Médecin Généraliste) qui a donné pouvoir et qui se fait représenter par **LAPALLUS Mathieu** (Médecin Généraliste MSP Charlieu et Vice-Président CPTS Roannais Défi Santé).

Étaient invitées (4) :

ROUSSEL Colette (Coordinatrice CPTS Roannais Défi Santé) – **NICOSIA Sylvie** (Directrice CPTS Roannais Défi Santé) – **Valérie GAUMARD** (Expert-Comptable SOFIREX) – **BORNET Elsa** (Coordinatrice Point d'Accueil Ecoute Jeune).

Étaient excusé(e)s (5) : **KEUNEBROEK Julien** (Directeur Adjoint CH Roanne) – **PETRUCCI Philippe** (Médecin Généraliste MSP de Mably) – **CORRE Bernadette** (Retraitée Usager) – **DEVEAUX Jean-Paul** (Représentant SAMEAD) – **FRANCILLON Maxime** (Pharmacien Grande Pharmacie de Mably et Trésorier CPTS Roannais Défi Santé).

Étaient Absent(e)s (4) : **COCHIN Sébastien** (Gynécologue Clinique du Renaison) – **BARLERIN Emmanuelle** (IDEL et Coordinatrice MSP Saint-Just-En-Chevalet) – **MEUNIER Anne** (Gynécologue et Présidente CME CH de Roanne) – **GUERIN Thomas** (Médecin Urgentiste CH Roanne).

Le Conseil d'Administration est présidé par Madame Laurence DUMORTIER. Le Docteur Mathieu LAPALLUS est également désigné en qualité de Secrétaire de Séance. Début de séance à 21h15.

Le quorum étant atteint (21 personnes), le Conseil d'Administration a pu valablement délibérer et prendre toute décision.

Il a été soumis à l'ordre du jour inscrit sur les convocations envoyées dans les délais.

Erratum, le logo de la CPTS a été réactualisé par notre Chargée de communication et a été diffusé sans avoir eu la validation du Conseil d'Administration. Pour une question pratique, il est plus simple de nommer la CPTS, « CPTS du Roannais » que « Roannais Défi Santé – Ensemble ». Ce nouveau logo est plus dynamique et plus porteur sur les réseaux sociaux. Il est précisé également qu'il n'y a eu aucune modification administrative ou juridique.

Résolution 1 : Approbation du PV N°16 du Conseil d'Administration du 07 novembre 2023

Le procès-verbal N°16 du précédent Conseil d'administration du 07 novembre 2023, envoyé à tous les Administrateurs alors présents ou représentés, ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité.

Scrutin 1 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du PV N°16 du Conseil d'Administration du 07 novembre 2023 : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 2 : Bilan d'activité 2023

Mission Accès aux Soins

Accès Médecin Traitant :

Nombre d'appels reçus sur l'année 2023 à la CPTS pour la recherche de Médecin Traitant : 36 appels.

3 patients ont été orientés sur le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination).

11 patients ont été orientés sur le SAS (Service d'Accès aux Soins).

18 patients ont été orientés sur un Médecin traitant.

4 demandes de patients non abouties par « manque d'information » et « a déjà un Médecin Traitant ».

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de notre ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel), pour le nombre de patients sans médecin traitant : 14787.

En 2023, le chiffre réel est de 13373, l'objectif est donc atteint.

DSNP (Demande de Soins Non Programmés) :

4920 appels au SAS pour l'année 2023.

Mission Parcours de Soins

Insuffisance Cardiaque (IC) :

Inclusions 2023 : 178.

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de notre ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) est de 100 inclusions donc l'objectif est atteint.

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de notre ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) pour le taux de réhospitalisation était de 15,6 % et le taux réalisé est de 4,68 %

donc l'objectif est atteint.

La durée de prise en charge dans le parcours a été réduite de moitié, elle est passée de 12 mois à 6 mois.

Suite à ce changement, une réévaluation sera réalisée en fin d'année pour en mesurer l'impact. Mise en place d'un outil de suivi Certi'Pair (questionnaire envoyé aux Professionnels de Santé du parcours via un SMS sécurisé) à partir de novembre 2023.

Nombre de SMS envoyés : 191

Nombre de retours de la part du Professionnel de Santé : 59 soit un taux de réponse de 31 %.

Ostéoporose Fracturaire (OF) :

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de notre ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) était de 55 patients. Nous avons inclus 35 patients.

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de notre ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) pour le taux de patients ayant eu leur ostéodensitométrie dans les 6 mois : 28,55 % et le réalisé est de 60,55 %.

Création d'une affiche pour relancer le parcours ostéoporose auprès des Médecins Généralistes du territoire Roannais.

Les critères d'inclusion dans le parcours ostéoporose ont été modifiés. Dorénavant les patients pourront inclure le parcours jusqu'à 12 mois après leur première fracture et les personnes présentant des facteurs de risque de fractures liées à l'ostéoporose pourront intégrer le parcours à titre préventif.

Est-ce que l'entrée dans le parcours est soumise à une orientation médicale ou à une orientation d'un professionnel de santé ? A priori, cela ne pose pas de problème que d'autres Professionnels de Santé puissent intégrer des patients dans le parcours ostéoporose. Cependant, il faut obligatoirement une ordonnance pour l'ostéodensitométrie et un bilan sanguin spécifique, par conséquent le patient doit voir un médecin pour lui établir cette ordonnance.

Mission Prévention

Dépistage des enfants de 6 ans (Troubles de l'apprentissage / ERTL6) :

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de notre ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) était de 150 enfants dépistés. 1033 enfants ont été dépistés par les Professionnels de Santé. L'objectif a été atteint.

Constitution d'un Comité de Pilotage pluriprofessionnel pour les TND (Troubles Neuro Développementaux).

Il a pour objectifs :

- Le repérage des enfants par les Professionnels de Santé,
- L'orientation précoce notamment sur la POC (Plateforme d'Orientation et de Coordination).

Constitution d'une Testothèque dans le cadre de l'appel à projet 2023 de la CPTS :

Financement de l'outil de dépistage des TSA (Troubles du Spectre Autistique), la mallette ADOS, achat d'un buste d'autopalpation mammaire dans le cadre du cancer du sein...

Cancer colorectal et utérus :

Participation aux événements Mars Bleu, Octobre Rose, etc...

Vaccination :

Participation aux Campagnes de vaccinations.

Bronchiolite :

Poursuite du Comité de Pilotage sur l'année avec la formalisation d'ateliers mouchage pour un démarrage prévu en septembre 2024 et la création d'une affiche pour diffusion aux Professionnels de Santé en cours de validation.

Il pourrait être envisagé de prévoir une formation par les Masseurs Kinésithérapeutes de l'association AKPL (Association des Kinésithérapeutes Pédiatriques de la Loire) auprès du service de pédiatrie, de maternité du CH de Roanne, des professionnels de santé exerçant en PMI ainsi que des professionnels de santé volontaires du territoire. Il est rappelé l'importance de diffuser l'information auprès des parents.

Une sage-femme, Mme DOSIERE-GAILLARD Marie-Laure, intervient pour préciser qu'en prénatal, les parents sont inquiets au sujet de la bronchiolite. Les ateliers mouchage sont une source d'angoisse pour les parents car cela reste un geste technique difficile à réaliser pour des non-sachants.

Il est aussi rappelé que la technique évolue et que chaque année, une nouvelle version apparaît. Si le geste est mal pratiqué, il peut y avoir des risques notamment d'otites.

Le tuto par vidéo pourrait être une autre solution. Entre visualiser la gestuelle et la pratiquer conformément aux recommandations de bonnes pratiques, les Kinés s'aperçoivent que ce n'est pas toujours suffisant.

Il avait été diffusé sur le Site Internet de la CPTS des capsules vidéo à la suite du 1^{er} COPIL ainsi qu'une affiche.

Les dates des ateliers mouchage seront communiquées rapidement dès la rentrée de septembre 2024.

Mission Accompagnement des Professionnels de Santé

Villa de Bonvert :

Rénovation intérieure et réaménagement de la Villa pendant 2 mois.

MSU (Maître de Stage Universitaire) :

L'objectif pour 2023 fixé par la CPAM dans le cadre de notre ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel) était de 46 MSU. Il y a 50 MSU sur le territoire Roannais. Nous avons atteint l'objectif.

Enseignement Post-Universitaire (EPU) :

Cf plan de communication 2024.

Rencontre des Médecins Généralistes du Territoire Roannais :

Rencontre de 75 Médecins Généralistes volontaires du territoire Roannais sous forme d'entretien semi-directif sur 115. Une analyse de ces entretiens sera conduite en 2024.

Formation MonSisra :

Formation MonSisra pluriprofessionnelle sur l'année 2023 : 27 professionnels de santé formés.

Mission Qualité

Poursuite du travail d'évaluation en analysant les axes d'amélioration du parcours Insuffisance Cardiaque (2^{ème} Audit Clinique).

Mission Gestion crise sanitaire et environnementale

Création du Comité de Pilotage de gestion de crise de la CPTS. Finalisation du document de la crise sanitaire avec les 5 volets ORSAN (Organisation de la Réponse du système de SANTé en Situation Sanitaire Exceptionnelle).

Autres missions

Lien Ville-Hôpital :

Rencontre entre les IDEL, la Filière Gérontologique et le Centre Hospitalier de Roanne pour le maintien à domicile de la personne fragile qui a abouti sur la volonté de réaliser une action d'évaluation sur la pertinence des ordonnances de sortie d'hospitalisation. Une enquête par questionnaire est en cours auprès des IDEL.

M. Fendy GHILAS intervient sur la problématique du maintien à domicile. A terme, il y aura une fusion des aides à domicile et des soins infirmiers à domicile. L'idée est de mailler tout le territoire de manière pertinente. Pour les SSIAD publics, il faut trouver une solution clé en mains. A ce jour, côté SSIAD, il y a une prise en charge mais côté SAD, cela ne fonctionne pas. Les SSIAD vont devenir des SAD. Le constat est qu'il n'y a pas de possibilité de fusionner partout... Une 2^{ème} option sera de conventionner avec un SAD du territoire. Il est important de connaître tous les services pour le domicile. La réunification des structures du public et du privé n'est pas sans poser un problème ainsi que le recrutement du personnel.

Communication :

Actualisation du Site Internet et suivi des réseaux sociaux.

Cette deuxième résolution est approuvée à l'unanimité par les Membres présents et représentés

Scrutin 2 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du Bilan d'activité 2023 : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 3 : Perspectives 2024

Plan de communication de la CPTS :

Un plan de communication a été élaboré pour l'année 2024 :

- 3 EPU (Enseignements Post-Universitaires) à la demande des Professionnels de Santé. Les thèmes retenus sont les suivants : Dons d'organes et Chirurgie viscérale / Burn-out et violences envers le Soignant / Thérapies Complémentaires.
- Formation Dépistage des enfants de 6 ans pour les Médecins Généralistes et plus ou moins les Infirmières Asalée si et seulement si l'aval est donné par l'Association Asalée : le Jeudi 16 mai 2024 par le Docteur Aurélie JANDARD à la Salle Salengro de 9h à 17h.
- Formation avec le CEPPRAAL pour les RMM (Revue Morbi Mortalité) : le Mardi 17 septembre 2024 sur la journée à Salengro et le Mardi 26 novembre 2024 sur la demi-journée à Salengro.
- Formation Secrétaires Médicales pour la gestion de l'agressivité, à la bonne posture et les gestes de premiers secours : le Jeudi 06 juin 2024 et les Mercredi 04, Jeudi 05 septembre 2024 à Salengro et vendredi 06 septembre 2024 le matin aux Urgences de Roanne.

- Soirée Santé Mentale et Addictologie : le Mardi 14 mai 2024 de 20h à 22h Salle Hénon à Mably à destination des Professionnels de Santé et du grand public.
- Soirée TND sur la fin de l'année pour le grand public et les Professionnels de Santé et organisé par le Comité de Pilotage TND de la CPTS.
- Rencontre conviviale pluriprofessionnelle autour de la fresque du climat et d'un buffet dînatoire le Jeudi 12 septembre 2024 de 14h à 22h aux Carrés Jardins 1234, Chemin de la Bruyère à Souternon.

Inter CPTS Départementale et Régionale :

Sur le départemental, réflexions sur des rencontres régulières et sur des actions communes.
Sur le régional, mise en place d'une formation de l'ICPTS à destination des dirigeants (concerne les Membres du Bureau et du Conseil d'Administration) de CPTS.

Cette troisième résolution est approuvée à l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 3 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation des perspectives 2024 : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 4 : Arrêté des comptes de l'année 2023 en présence de l'Expert-comptable de l'Association (Le Commissaire aux Comptes est excusé)

Cf Compte de Résultat et Bilan de l'année 2023 en pièces jointes.

Cette quatrième résolution est approuvée par l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 4 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation de l'arrêté des comptes de l'année 2023 : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 5 : Montant ACI 2023/2024

Suite dialogue de gestion : Montant alloué pour le solde de l'année 2023 et acompte de l'année 2024 : 344.583,00 € auquel s'ajoutent les 45.000,00 € pour l'écriture du protocole de gestion de crise 2023 soit un total de 389.583,00 € sur lequel est déduit les 55.417,00 € de trop perçu de l'année 2023. En définitive, le solde alloué est de 334.166,00 €.

Nous avons atteint 77 % de la part variable (93.958,00 € sur 122.500,00 €). Erreur à corriger sur le PowerPoint car il a été annoncé à 93 % de la part variable.

Cette cinquième résolution est approuvée par l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 5 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du Montant des ACI 2023/2024 : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 6 : Budget Prévisionnel de Trésorerie 2024

Cf tableau de trésorerie en pièce jointe.

Cette sixième résolution est approuvée par l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 6 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation du Budget Prévisionnel 2024 : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 7 : Point sur les démissions et les candidatures d'Administrateurs

Démissions :

PETRUCCI Philippe, Médecin Généraliste, Collège 3, Association Professionnels de Santé du territoire.

DEVEAUX Jean-Paul, Représentant SAMEAD, Collège 6, Réseaux et Filières.

Aucun autre changement au sein du Conseil d'Administration puisqu'aucun Administrateur n'arrive à échéance en 2024.

Les Candidatures reçues sont les suivantes :

DAMIRON Christophe, Directeur Général de Pléiades, possibilité d'être élu au Collège 3, Associations de Professionnels de Santé du territoire à la place de PETRUCCI Philippe.

HAYTAYAN Emma, Chargée de Promotion à la Ligue contre le Cancer, possibilité d'être élue au Collège 6, Réseaux et Filières à la place de DEVEAUX Jean-Paul.

ROCHARD Emilie pour la société CICADOM (prestataire de santé à domicile/SASU : Société par Action Simplifiée). Certains Membres du Conseil d'administration émettent une réserve sur cette candidature et remettent en cause son adhésion à la CPTS. Les statuts seront relus avec attention pour prendre la décision adéquate quant à cette adhésion.

Concernant **BORNET Elsa**, Coordinatrice Point Accueil Ecoute Jeunes à la MJC de Charlieu, vu que l'adhésion est au nom de la MJC de Charlieu, c'est juste un changement de représentation et Elsa BORNET prend donc la place de Cécile COMBY à compter de l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 avril 2024 prochain.

Cette septième résolution est approuvée par l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 7 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation des démissions et les candidatures d'Administrateurs : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Résolution 8 : Questions diverses

Une enveloppe de 1.000,00 € annuelle a été allouée par le Bureau de la CPTS du Roannais pour aider financièrement les Infirmier(e)s libéraux(les) de notre territoire qui souhaiteraient entamer une formation en pratiques avancées.

Cette huitième résolution est approuvée par l'unanimité des Membres présents et représentés.

Scrutin 8 : Résultats du scrutin (présents et pouvoirs délégués).

Pour l'approbation des Questions Diverses : 20

Contre : 0
Abstentions : 1

L'ordre du jour étant épuisé, le Conseil d'Administration s'est terminé à 23h15.

Le Secrétaire de Séance
Mathieu LAPALLUS

La Présidente
Laurence DUMORTIER

Résolution supplémentaire après le Conseil d'Administration :

A la suite du Conseil d'Administration du 19 mars 2024, en fin de séance, il a été abordé la liste des membres démissionnaires du Conseil d'Administration ainsi que les candidatures reçues parmi lesquelles figure la Société CICADOM représentée par Mme Emilie ROCHARD (société de coordination dans le maintien à domicile).

Cette candidature a soulevé des questionnements et n'a pas fait l'unanimité. Par conséquent, afin d'être conforme à la volonté des Membres du Conseil d'Administration et à l'application des statuts de la CPTS du Roannais (pour rappel, selon l'article 7 des statuts de l'association, le Conseil d'Administration peut s'opposer à une adhésion sans justificatif à fournir).

Il a été demandé le positionnement de chaque Administrateur sur l'adhésion ou non de la Société CICADOM représentée par Mme Emilie ROCHARD à la CPTS du Roannais par retour de courriel.

Scrutin : Résultats du scrutin

Pour l'adhésion de CICADOM représentée par Mme Emilie ROCHARD à la CPTS du Roannais : 1

Contre : 13

Abstentions : 14

Il n'y a que 28 votes puisque sur les 30 Administrateurs, 2 ont démissionné. Le résultat du vote : l'adhésion de la Société CICADOM représentée par Mme Emilie ROCHARD à la CPTS du Roannais est refusée. La Présidente informera par courriel Mme Emile ROCHARD pour la Société CICADOM du refus et procédera au remboursement de son adhésion.

Le Secrétaire
Mathieu LAPALLUS

La Présidente
Laurence DUMORTIER